DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 6 juin 2016

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

<u>Etaient</u> présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur

Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s): Monsieur Mathieu CAHN ayant donné pouvoir à Madame Suzanne KEMPF, Monsieur Serge OEHLER

ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY

Excusé(s): Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Isabelle DOLLINGER,

Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Martine JUNG, Madame

Françoise PFERSDORFF

Absent(s):

Rapporteur: Monsieur Philippe MEYER

N° CP/2016/271 - Aide au sport de masse - 3312

Proposition d'attribution d'aides à la licence sportive et d'approbation des conventions d'objectifs et de développement sportif

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 198 815,64 € aux bénéficiaires figurant dans les tableaux annexés, selon la répartition suivante :

- 75 705,64 € au titre de l'aide à la licence sportive pour la saison 2014/2015 ;
- 123 110,00 € au titre des conventions d'objectifs pour l'année 2016.

La Commission Permanente approuve par ailleurs les termes des projets de conventions et autorise le Président du Conseil Départemental à signer les conventions d'objectifs et/ou de financement à intervenir entre le Département et chacun des bénéficiaires suivants selon le modèle annexé au règlement financier départemental :

- le Basket Club de Souffelweyersheim;
- le Strasbourg Illkirch Graffenstaden (S.I.G.) Association ;
- le comité départemental de l'aviron ;
- le comité départemental de canoë-kayak ;
- le comité départemental d'études et de sports-sous-marins ;
- le comité départemental de gymnastique ;
- le comité départemental d'haltérophilie ;

- le comité départemental de rugby ;
- la ligue d'Alsace de taekwondo ;
- le comité départemental de tennis.

Pour extrait conforme : Pour le Président La Directrice des services de l'assemblée Adopté à l'unanimité

Francine THOMAS

Accusé de réception N° : 067-226700011-20160606-lmc1101028-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 08/06/16

Le Président, Frédéric BIERRY